

Appel du 11 février de l'Arc jurassien

- En réaction au scrutin du dimanche 9 février 2014 où le peuple suisse, à une très courte majorité, a suivi un parti populiste décidé à fermer les frontières et à défier l'Europe,
- réunis à La Chaux-de-Fonds (Suisse) le 11 février 2014, le NOMES-Neuchâtel, le Mouvement Européen – France – Franche-Comté, l'Union des Fédéralistes Européens – Franche-Comté, le Forum transfrontalier Arc jurassien et la Maison de l'Europe transjurassienne

communiquent :

DIMANCHE NOIR POUR L'ARC JURASSIEN FRANC-COMTOIS ET SUISSE

Les procédures de négociation de la Suisse avec l'Union européenne sont remises en question. Paradoxalement, les électeurs suisses, par leur vote à l'issue serrée, interrogent l'ensemble des peuples européens à la veille des élections du 25 mai prochain.

Or, les cantons de l'Arc jurassien, parmi les plus touchés par le chômage en comparaison suisse, sont paradoxalement ceux qui ont refusé avec le plus fort pourcentage (61 %) la proposition protectionniste d'un parti isolationniste. Ce positionnement dynamique démontre que les mesures d'accompagnement prises par ces cantons traditionnellement ouverts ont garanti une meilleure stabilité à certains secteurs et permis d'assurer à la fois l'emploi des Suisses, et le nécessaire appoint de compétences étrangères.

Historiquement, avec sa force de recherche, de formation, de production, de communication, de promotion et de vente, de Genève à Bâle et de Besançon à Neuchâtel, cette région d'Europe a développé une économie performante sur le marché mondial, fondée notamment sur les microtechniques et l'horlogerie. Cette économie prospère s'appuie sur une main d'œuvre transfrontalière.

Transfrontière, l'Arc jurassien franc-comtois et suisse souhaite que son co-développement ne soit pas entravé par des mesures protectionnistes contraires à ses intérêts.

Dès lors, les pouvoirs publics suisses et français sont invités à :

- **confirmer leur engagement envers le principe de libre circulation, l'un des principes fondateurs de l'Union européenne, en dépit de la décision d'une majorité des électeurs suisses d'introduire des contingents ; la libre circulation s'entend pour tous les citoyens sans exception ;**
- **consolider l'emploi transfrontalier, facteur de développement commun de l'Arc jurassien, à la fois franc-comtois et suisse ;**
- **poursuivre et renforcer, avec tous les outils à disposition, les efforts visant à développer la coopération transfrontalière.**

Aujourd'hui, dans un contexte de confusion et de grande incertitude, nous souhaitons défendre ardemment les valeurs de paix, de solidarité et d'échanges entre les peuples d'Europe, auxquels nous, les soussignés, revendiquons d'appartenir.

Forum transfrontalier

Jacques-André TSCHOUMY
Pré Groupe Européen
jatschoumy@bluewin.ch
Marcel SCHIESS
secrétaire général
marcel.schiess@bluewin.ch

Mouvement Européen
– France
– Franche-Comté

François MENNERAT
président
francois@mennerat.eu

Union des Fédéralistes
Européens – France
- Franche-Comté

Yves LAGIER
Président
lagier.yves@orange.fr

NOMES-Neuchâtel

Jacques-André MAIRE
président
Conseiller national
jacques-andre.maire@parl.ch

Maison de l'Europe
transjurassienne

Touria DERROUS-BRODARD
présidente
touria.derrous-brodard@rpn.ch

Union des Fédéralistes
Européens – Groupe
Europe

Catherine VIEILLEDENT-
MONTFORT
secrétaire générale
cv1040@base.be